

Sujet :
Projet Parc Technologique Orléans Charbonnière.
De :
[REDACTED]
Date :
26/01/2026, 08:27
Pour :
VO - Service Projets Urbains <spu@orleans-metropole.fr>

Bonjour,

Je ne comprends pas qu'on puisse toucher à une zone humide protégée.
En effet, fin décembre, en me promenant dans le magnifique parc de la Charbonnière, j'ai fait une rencontre fabuleuse, sur le chemin il y avait une salamandre. J'ai été ravie de rencontrer cet animal, si rare de nos jours. Cette espèce est protégée depuis juillet 1976. Elle est un marqueur fondamental dans l'équilibre des éco systèmes forestiers humides.
A ce seul titre il me semble impossible de toucher à une parcelle de son habitat.
J'espère par mon témoignage, entre autres, faire annuler ce projet.
Merci de l'attention que vous porterez à mon mail.

Cordialement,



© N. 2
P. 5